



LAVAL AGGLOMERATION

Communes d'Ahuillé, Argentré, Bonchamp, Châlons-du-Maine, Changé, La Chapelle-Anthenaise, Entrammes, Forcé, L'Huisserie, Laval, Louverné, Louvigné, Montflours, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoïn, Parné-sur-Roc, Saint-Berthevin, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne, Soulgé-sur-Ouette

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique relative à l'élaboration du PLUi et du RLPi de Laval Agglomération

Par arrêté en date du 27 mai 2019, le Président de Laval Agglomération a prescrit l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique unique portant sur les projets de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de Laval Agglomération.

L'enquête publique se déroulera du lundi 17 juin 2019 à 9h00 au jeudi 18 juillet 2019 à 17h00, soit une durée de 32 jours consécutifs

Par une décision du 21 mars 2019, Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Nantes a désigné Monsieur Gérard SENAUX, directeur départemental de l'équipement en retraite, en qualité de Président de la commission d'enquête ainsi que Monsieur Gérard CHARTIER, directeur d'école en retraite, Monsieur Loïc ROUEIL, cadre France Telecom en retraite, Madame Régine BROUARD, retraitée de l'éducation nationale et Monsieur Serge DI DOMIZIO, ingénieur en retraite en qualité de membres titulaires de la commission d'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête publique seront mis à la disposition du public pour être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture au public dans les mairies de chaque commune concernée par l'enquête publique, ainsi qu'à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, à l'Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les dossiers seront également consultables et téléchargeables sur le site internet de Laval Agglomération : www.laval-agglo.fr.

Le public pourra formuler ses observations dans un registre prévu à cet effet dans les mairies de chaque commune concernée par l'enquête publique, ainsi qu'à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, à l'Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les observations pourront également être adressées à l'attention de la commission d'enquête par courrier, au siège de l'enquête : M. le Président de la commission d'enquête PLUi/RLPi, Laval Agglomération, Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, CS 60809, 53008 LAVAL cedex ou par courriel à plui@agglo-laval.fr.

Dans le cadre de l'enquête publique, au moins l'un des membres de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au cours des permanences qu'il assurera dans les lieux, jours et horaires suivants :

Jour	Date	Horaires	Lieux
Lundi	17 juin 2019	9h – 12h	Hôtel communautaire à Laval
Lundi	17 juin 2019	15h – 18h	Mairie de Bonchamp
Mardi	18 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Changé
Mardi	18 juin 2019	15h – 18h	Mairie de L'Huisserie
Mercredi	19 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Saint-Berthevin
Mercredi	19 juin 2019	15h – 18h	Mairie de Louverné
Jeudi	20 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Châlons-du-Maine
Vendredi	21 juin 2019	9h – 12h	Mairie d'Ahuillé
Vendredi	21 juin 2019	15h – 18h	Mairie d'Argentré
Samedi	22 juin 2019	9h – 12h	Mairie d'Entrammes
Samedi	22 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Montigné-le-Brillant
Lundi	24 juin 2019	9h – 12h	Mairie de La Chapelle-Anthenaise
Mardi	25 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Parné-sur-Roc
Mardi	25 juin 2019	15h – 18h	Mairie de Saint-Jean-sur-Mayenne
Mercredi	26 juin 2019	15h – 18h	Mairie de Soulgé-sur-Ouette
Jeudi	27 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Montflours
Vendredi	28 juin 2019	15h – 18h	Mairie de Forcé
Samedi	29 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Saint-Berthevin
Samedi	29 juin 2019	9h – 12h	Mairie de Bonchamp
Mardi	2 juillet 2019	9h – 12h	Mairie de Saint-Germain-le-Fouilloux
Mercredi	3 juillet 2019	9h – 12h	Hôtel communautaire à Laval
Jeudi	4 juillet 2019	15h – 18h	Mairie de Saint-Jean-sur-Mayenne
Vendredi	5 juillet 2019	14h – 17h	Mairie de Changé
Samedi	6 juillet 2019	9h – 12h	Mairie de L'Huisserie
Lundi	8 juillet 2019	9h – 12h	Mairie d'Entrammes
Mardi	9 juillet 2019	15h – 18h	Mairie d'Argentré
Mercredi	10 juillet 2019	9h – 12h	Mairie d'Ahuillé
Vendredi	12 juillet 2019	14h – 17h	Mairie de Louverné
Lundi	15 juillet 2019	9h – 12h	Mairie de Nuillé-sur-Vicoïn
Mardi	16 juillet 2019	9h – 12h	Mairie de La Chapelle-Anthenaise
Mardi	16 juillet 2019	15h – 18h	Mairie de Louvigné
Mercredi	17 juillet 2019	9h – 12h	Mairie de Montigné-le-Brillant
Jeudi	18 juillet 2019	14h – 17h	Hôtel communautaire à Laval

À l'issue de l'enquête, les registres d'enquête, ainsi que toute correspondance relative à l'enquête, seront adressés, assortis le cas échéant des documents annexés par le public, au Président de la commission d'enquête. Les registres d'enquête seront clos et signés par le Président de la commission d'enquête, qui dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour transmettre au Président de Laval Agglomération son rapport et ses conclusions motivées. Une copie de ces pièces sera adressée à M. le Préfet, M. le Directeur de la DDT, M. le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête dans les mairies de chaque commune concernée par l'enquête publique, ainsi qu'à la Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, à l'Hôtel communautaire, 1 place du Général Ferrié, à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi qu'au siège de Laval Agglomération à Laval, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de Laval Agglomération (www.agglo-laval.fr), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête et au vu du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête, le PLUi et le RLPi de Laval Agglomération seront soumis à l'approbation du Conseil communautaire de Laval Agglomération.

Le présent avis est affiché au siège de Laval Agglomération ainsi que dans les vingt mairies concernées par le projet de PLUi quinze jours avant l'ouverture de l'enquête publique et pendant toute sa durée. Il sera par ailleurs affiché en d'autres lieux stratégiques du territoire.

Toute information relative aux projets de PLUi et de RLPi ou à la présente enquête publique peut être demandée auprès de M. Arnaud CLEVEDE, Direction de l'urbanisme de Laval Agglomération, par téléphone au 02 43 49 46 72.